



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfdsante.re



Syndicat Santé-Sociaux CFDT Réunion CHU de la Réunion

PROJET SOCIAL 2016-2018 — PROPOSITIONS de la CFDT

Hospitaliers

VITAMINONS LE SOCIAL !



La CFDT a fortement contribué au Projet Social 2011-2015 à travers le protocole social lié à la création du CHU de la Réunion.

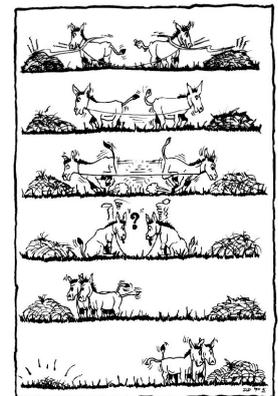
Il fallait se battre pour la titularisation des contractuels de plus de 2 ans et la promotion professionnelle sur les 2 sites.

Ce protocole prend fin le 31 décembre 2015, La CFDT du CHU de la Réunion reste toujours acteur pour

C'est ainsi que l'équipe CFDT, regroupant les responsables et élus des 2 sites, a élaboré ces propositions afin de défendre au mieux vos intérêts.

La CFDT restera unie, persévérante et force de propositions pour vous représenter et vous défendre.

Vous trouverez dans ce document les propositions de la CFDT suite aux différentes réunions pour l'élaboration du Projet Social 2016-2018 .



Pour la CFDT, l'Union fait la force et les 2 sections du CHU travaillent





PROJET SOCIAL 2016-2018 — PROPOSITIONS de la CFDT

Monsieur le Directeur Général,

Vous avez demandé aux syndicats de formuler leurs vœux pour le Projet Social 2016-2018.

LA CFDT vous fait part ci-dessous de ses réflexions et arguments en vous demandant d'en tenir compte dans les orientations sociales du CHU.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, nos salutations respectueuses.



PREAMBULE

Le Projet Social 2016-2018 du CHU de La Réunion doit prendre en compte le caractère unique et spécifique de ce CHU. Il est donc indissociable des politiques déjà mises en œuvre inscrites dans le Projet Social 2011-2015 auquel la CFDT a fortement été acteur et force de propositions.

La CFDT propose que les principales orientations notamment budgétaires de ce projet social, soient transcrites dans un Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé avec l'ARS OI.

La CFDT propose que le Projet Social soit aussi le Plan de Prévention des Risques Psycho – Sociaux (RPS).

L'approche innovante que nous proposons permettra aux instances du CHU de suivre obligatoirement la mise en œuvre du Projet Social et donc du Plan de Prévention des Risques Psycho Sociaux.

La CFDT propose que toutes les actions du Projet Social 2015 aient pour ligne directrice le Bien Etre de l'Agent dans son travail, quel que soit son statut, grade et situation.

Ces actions doivent obligatoirement être en adéquation avec les valeurs de la Charte de Management (notamment la valeur Respect) et avec la Réglementation en vigueur dans la Fonction Publique Hospitalière.

La CFDT propose une approche autour de l'agent et de son planning, puisque celui-ci conditionne l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale .

La CFDT demande une implication plus directe et forte des Pôles dans la mise en œuvre des actions du Projet Social.

Enfin, la CFDT continuera à être force de propositions et actrice dans toutes les instances du CHU

et vous demande le respect du Dialogue Social et des différents partenaires.



Sommaire :

- Statut de l'agent
- La vie de l'agent au travail
- Dialogue social au CHU
- Vie Familiale, Petite Enfance, COGOHR.





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfdtsa



Le statut de l'agent

Plan de titularisation

Le CHU doit poursuivre le plan d'intégration inscrit dans le Projet Social 2011-2015 : tous les contractuels de plus de 2 ans doivent figurer dans le plan de titularisation.

Les agents en CDI, volontaires, doivent être concernés par ce plan d'intégration, ainsi la situation des CDI doit faire l'objet d'une approche spécifique (par exemple, les personnels de la Recherche souhaitant intégrer la Fonction Publique Hospitalière)

Les DRH doivent harmoniser les modalités des concours (date, réglementation, ...) afin de prévenir les injustices qui peuvent apparaître entre les agents du CHU lors des avancements de carrières (Echelon, grade...)

La CFDT exige le maintien sur site d'un certain nombre de services de proximité offerts par les DRH (réception de candidatures, gestion de carrières, avancement, paie, retraite, réception des agents....)

La CFDT propose aussi que pour les agents ayant 6 mois d'ancienneté, le contrat soit de plus longue durée. Enfin pour l'agent contractuel qui figure dans le plan d'intégration depuis plus de 2 ans, le dernier contrat devra être suffisamment long en attendant la titularisation. Ceci pour limiter le nombre de contrat pour l'agent.

Ce principe sécurisera l'agent sur sa vie professionnelle et son projet de vie.



Politique de recrutement et de mutation

La CFDT demande plus de transparence dans la politique de recrutement.

En effet, il n'y a pas de procédures formelles des conditions d'embauche au CHU : les CAPL sont informées seulement 2 à 3 ans après le recrutement, c'est-à-dire lors de la titularisation.

Un priorité d'embauche doit être formulée pour les  étudiants des Instituts de formation de la Réunion. (AS, IDE ..)

Politique de mutation : les mêmes droits que les autres fonctionnaires !

La CFDT demande la prise en compte des intérêts matériels et moraux à la Réunion : ces agents doivent avoir une priorité lors des mutations vers le CHU de la Réunion.

Plan de promotion professionnelle

Le CHU doit poursuivre le plan de promotion professionnelle dans toutes les filières (soignantes, administratives, médico techniques et ouvrières) à travers une politique d'harmonisation et de rattrapage entre les sites. Ce plan est fortement conditionné par l'organigramme mis en place par le CHU.

Tout agent doit avoir sa place dans l'organigramme et une fiche de poste la plus clairement définie possible. Cette place et cette fiche de poste doivent être en adéquation avec le grade de l'agent.

La CFDT propose donc une politique de transparence sur tous les organigrammes du CHU.

Ces organigrammes doivent être assumés et présentés au niveau des instances. La politique de promotion doit respecter les diplômes et niveau d'études des agents.

Cette politique doit à la fois prendre en compte la situation des agents déjà diplômés et les accompagner dans le processus de validation des acquis professionnels.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfdsante.re



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
LA RÉUNION



La vie de l'agent au travail

La CFDT rappelle les craintes de « **mobilité forcée** » formulées par les agents lors de la fusion. Elle propose que le Projet Social 2016 -2018 réaffirme les mêmes principes .

La CFDT fait le constat que trop de litiges et de souffrance sont liés au relationnel autour de la gestion des évènements de la vie courante impactant le planning.



La CFDT propose qu'il soit mis en place un référentiel CHU pour aider les acteurs (**cadre et non cadre**) à appréhender la gestion des évènements suivants entre autre :

- ⇒ Agent demandant son planning mensuel pour organiser sa vie familiale
- ⇒ Agent ayant un enfant malade
- ⇒ Agent en situation de congé maladie
- ⇒ Agent concerné par un changement d'horaire
- ⇒ Agent souhaitant changer ses horaires
- ⇒ Agent en situation de conflits
- ⇒ Agent en situation d'accident survenu au travail
- ⇒ Agent souhaitant changer de service
- ⇒ Programmation des Congés annuels

La CFDT propose une approche spécifique et ciblée pour accompagner les agents en situation de handicap :

- ⇒ Politique de sensibilisation auprès des personnels sur la situation des agents en situation de handicap et de restrictions médicales
- ⇒ Politique concertée et valorisée des postes aménagés au sein du CHU

L'ensemble des référentiels doit être débattu, validé et s'imposer à tous, dans le Respect des valeurs de la Charte de Management du CHU.

Sur la Formation des agents du CHU

Dans le cadre du plan de formation, La CFDT vous demande :

- ⇒ Un suivi particulier des formations pour la Catégorie C
- ⇒ La poursuite des formations en lien avec la prévention (TMS, RPS...)
- ⇒ La mise en œuvre des formations d'adaptation à l'emploi pour tous les métiers concernés par le dispositif, notamment les AMA, TSH,ACH ...
- ⇒ Une transparence et équité dans l'octroi des formations en étude promotionnelle type master, cadre de santé...



S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS !





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**



www.cfdsante.re



**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
LA RÉUNION**

Le Dialogue Social au sein du CHU



La CFDT rappelle que le CHU doit poursuivre sa politique d'harmonisation et doit respecter les engagements pris, notamment dans la mise en place:

- ⇒ des commissions de dialogue social de site pour la gestion des problématiques sur le terrain
- ⇒ des commissions de carrières qui doivent anticiper, corriger et éviter les situations d'injustices liées à la fusion des listes d'avancements des 2 sites du CHU.



La CFDT réaffirme ici le principe d'examen des tableaux d'avancement de manière séparée pendant une période transitoire qui sera arrêtée par les commissions de carrières et les commissions paritaires.

- ⇒ Poursuite de l'harmonisation du paiement de toutes les primes et des heures supplémentaires
- ⇒ Poursuite de l'harmonisation des règles de gestion et notamment celle des concours

La CFDT maintient la poursuite des rencontres formelles entre le Syndicat / DRH, entre le Syndicat / la Direction générale.

La CFDT propose l'implication des responsables de Pôles et des Directeurs dont la DSIRMT, dans des espaces de dialogue et d'échanges avec les partenaires sociaux.

La CFDT demande un accompagnement institutionnel pour formaliser ces rencontres et favoriser toutes formes de dialogue entre les acteurs du CHU, responsables manager et responsables sociaux.

La CFDT exige la mise en place du protocole d'utilisation des nouvelles technologies de communication par les organisations syndicales (demande datant de 2007 !!)

La CFDT demande la création d'un espace forum non médical comme il en existe pour les médecins et son inscription dans la charte informatique du CHU

Vie Familiale, Petite Enfance, COGOHR

La CFDT rappelle l'accord du Ministère de la Santé sur la mise en place du **CESU** hospitalier à la Réunion après l'interpellation de la CFDT en décembre 2012!



La CFDT demande au CHU de la Réunion de verser les sommes provisionnées au COGOHR pour la mise en place du CESU Hospitalier dès 2016.

Malgré le constat d'échec du Projet Crèche par le CHU et les Politiques, la CFDT rappelle que le CHU s'est engagé à aider les agents pour la garde d'enfant, au-delà du CESU.

La CFDT refuse l'abandon de ce projet et demande au Président du Conseil de surveillance et au DG du CHU de mettre en place toutes les mesures pour aider les agents du CHU dans la garde de leur enfant.

Le problème de stationnement au CHU

La CFDT rappelle que ce problème est générateur de stress pour nos salariés.



Ce stress est accentué par les travaux en cours au CHU.

Outre les délais pour venir au travail ou rentrer à leur domicile, les agents sont inquiets pour leur propre sécurité.

La CFDT demande une sécurisation du parcours de l'agent, entre le parking et son lieu de travail (éclairage, rondes par le service sécurité...)

La CFDT demande un plan transport en lien avec les mairies pour permettre aux agents dont les horaires le permettent de prendre les transports publics.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfdsante.re



Syndicat Santé Sociaux CFDT Réunion CHU de la Réunion

La CFDT demande par ailleurs la prise en compte des revendications CFDT

⇒ issues de la grève du 25 juin 2015 :



Revendications CFDT

⇒ **Abandon** des mesures anti sociales impactant le Statut et la Santé des agents : mesures prévues par le Plan de Retour à l'Equilibre (PRE) au CHU. Ce PRE est injustifié étant donné la progression d'activité en 2014 et les sommes non versées par l'ARS et l'ETAT au CHU de la Réunion à hauteur de 7 millions d'euros !

⇒

Maintien de « l'indexation de vie chère » sur les primes et indemnités dans la Fonction Publique Hospitalière au même titre que les autres Fonctions Publiques. Maintien de « l'indexation de vie chère » pour

⇒ les agents hospitaliers en **formation**

⇒ **Respect** des engagements actés lors du protocole de création du CHU de la Réunion: accompagnement de la Tutelle (Etat ; ARS)

Actions & Revendications CFDT CHU Réunion la preuve liens ci-dessous

<http://www.cfdsante.re/secteur-public/chu>

Nos Valeurs: Voir les vidéos sur cette page

<http://www.cfdsante.re/qui-sommes-nous>

Le Bureau:

<http://www.cfdsante.re/qui-sommes-nous/297-organigramme>

Actualités Syndicales :

<http://www.cfdsante.re/actualites-syndicales-sante-reunion>

Nos Pétitions:

http://www.petitions24.net/suppression_de_lindexation_sur_les_primes_et_indemnitees

http://www.petitions24.net/demande_de_transparence_sur_les_concours_au_chu-ghsr

